

# REPUBLIQUE DU NIGER



## MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT – NIGER

### ADDENDUM N°01

### DEMANDE DE CANDIDATURES

Date de publication de l'addendum N°01	15 mars 2023
Demande de Candidature	N°PRAPS/1/IC/446/23
Nom de l'activité	Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du document de stratégie d'Opérationnalisation de Fonds durable pour la Vaccination (FOSEL)
Acheteur	MCA-Niger

#### **A tous :**

Ci-dessous sont les modifications apportées au dossier de Demande de Candidatures.

<b><u>Au lieu de :</u></b>	<b><u>Lire :</u></b>
<p><b><u>Référence :</u></b> Section 2. Instructions spécifiques aux Consultants (ISC)</p> <p>8. Les Consultants individuels peuvent demander des éclaircissements sur la présente Demande de candidatures par courrier électronique à l'adresse <a href="mailto:ameemcanigerpa@dt-global.com">ameemcanigerpa@dt-global.com</a> avec copie à <a href="mailto:procurement@mca.niger">procurement@mca.niger</a> au plus tard 5 jours avant la date de remise des candidatures. MCA-Niger répondra dans les 2 jours suivants la réception de la demande d'éclaircissements. MCA-Niger se réserve le droit de ne pas répondre aux demandes d'éclaircissement soumises après la date susmentionnée. Toutes les demandes d'éclaircissement sont officielles et écrites.</p>	<p><b><u>Référence :</u></b> Section 2. Instructions spécifiques aux Consultants (ISC)</p> <p>8. Les Consultants individuels peuvent demander des éclaircissements sur la présente Demande de candidatures par courrier électronique à l'adresse <a href="mailto:ameemcanigerpa@dt-global.com">ameemcanigerpa@dt-global.com</a> avec copie à <a href="mailto:procurement@mcaniger.ne">procurement@mcaniger.ne</a> au plus tard 5 jours avant la date de remise des candidatures. MCA-Niger répondra dans les 2 jours suivants la réception de la demande d'éclaircissements. MCA-Niger se réserve le droit de ne pas répondre aux demandes d'éclaircissement soumises après la date susmentionnée. Toutes les demandes d'éclaircissement sont officielles et écrites.</p>

<p>15. Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 mars 2023 à 10h00 (heure locale – GMT+1) :</p> <p><a href="mailto:ameemcanigerpa@dt-global.com">ameemcanigerpa@dt-global.com</a> avec copie à <a href="mailto:procurement@mcaniger.ne">procurement@mcaniger.ne</a></p> <p>Avec la mention en Objet du Courriel :</p> <p><b>RFA N° PRAPS/1/IC/446/23-Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du document de stratégie d'Opérationnalisation de Fonds durable pour la Vaccination (FOSEL).</b> Les Consultants ne peuvent contester les résultats d'une passation de marché que conformément aux règles établies dans le Système de contestation des soumissionnaires mis en place par le MCA-Niger et approuvé par la MCC. Les soumissionnaires peuvent accéder à ce document en activant le lien ci-après : <a href="#">Procédures de Recours (BID Challenge) &gt; Millennium Challenge Account - Niger (MCA-Niger) (mcaniger.ne)</a> tel que requis par les Directives de Passation des Marchés du Programme MCC ».</p> <p>Toute contestation sera adressée au : Secrétariat du Bid Challenge, Millennium Challenge Account- Niger Boulevard Mali Béro en Face du Lycée Bosso BP 738 – Niamey Email : <a href="mailto:bid.challenge@mcaniger.ne">bid.challenge@mcaniger.ne</a> avec copie à : <a href="mailto:procurement@mcaniger.ne">procurement@mcaniger.ne</a>; <a href="mailto:ameemcanigerpa@dt-global.com">ameemcanigerpa@dt-global.com</a></p>	<p>15. Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 mars 2023 à 10h00 (heure locale – GMT+1) :</p> <p><a href="mailto:ameemmcanigerpa@dt-global.com">ameemmcanigerpa@dt-global.com</a> avec copie à <a href="mailto:procurement@mcaniger.ne">procurement@mcaniger.ne</a></p> <p>Avec la mention en Objet du Courriel :</p> <p><b>RFA N° PRAPS/1/IC/446/23-Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du document de stratégie d'Opérationnalisation de Fonds durable pour la Vaccination (FOSEL).</b> Les Consultants ne peuvent contester les résultats d'une passation de marché que conformément aux règles établies dans le Système de contestation des soumissionnaires mis en place par le MCA-Niger et approuvé par la MCC. Les soumissionnaires peuvent accéder à ce document en activant le lien ci-après : <a href="#">Procédures de Recours (BID Challenge) &gt; Millennium Challenge Account - Niger (MCA-Niger) (mcaniger.ne)</a> tel que requis par les Directives de Passation des Marchés du Programme MCC ».</p> <p>Toute contestation sera adressée au : Secrétariat du Bid Challenge, Millennium Challenge Account- Niger Boulevard Mali Béro en Face du Lycée Bosso BP 738 – Niamey Email : <a href="mailto:bid.challenge@mcaniger.ne">bid.challenge@mcaniger.ne</a> avec copie à : <a href="mailto:procurement@mcaniger.ne">procurement@mcaniger.ne</a>; <a href="mailto:ameemmcanigerpa@dt-global.com">ameemmcanigerpa@dt-global.com</a></p>
---	---

Toutes les autres clauses de la Demande de Candidature initiale qui ne sont pas modifiées par le présent addendum restent sans changement.

Le Directeur Général

MAMANE ANNOU